

REGLEMENT FINANCIER 2023 - 2024

FRAIS FIXES

Contribution famille annuelle	680.00 €
Réduction : 2 enfants -10%, 3 enfants -15%, 4 enfants -20%	
Cotisation annuelle (Diocésaine, Association sportive, UGSEL)	88.00 €
Activités pédagogiques, agenda, travaux dirigés...	Environ 54 €

FRAIS FACULTATIFS

Cotisation APEL	20.50 €
Etude du soir jusqu'à 18h	Gratuit
Restaurant scolaire	6.50 € / repas
Location 2 ^{ème} collection de livres (uniquement sur réservation avant la rentrée)	
• pour 6 ^{ème} 5 ^{ème}	3.5 € / mois
• pour 4 ^{ème} 3 ^{ème}	4 € / mois

LANGUES OPTIONNELLES

English option 6 ^{ème} (inclus examen TOEFL)	100 €
English option 5 ^{ème} (inclus examen TOEFL)	100 €
English option 4 ^{ème} (inclus examen TOEFL)	100 €
English option 3 ^{ème} (inclus examen TOEFL)	120 €
Atelier Allemand 6 ^{ème}	Gratuit

SEJOUR 6EME - ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) 85 €

Modalités de règlement

Le paiement peut se faire :

- **par prélèvement automatique** à partir du mois d'octobre.
 - Le 5 octobre et le 5 novembre une somme forfaitaire de 80 euros par enfant sera prélevée.
 - Le 1/7 du montant restant dû de votre facture annuelle sera prélevé de décembre à juin.

- **par carte bancaire** de préférence (sur le site Ecole Directe), **par chèque ou espèces**.

La totalité de la facture doit être réglée au plus tard début juin.

Dons

En tant qu'association, notre Etablissement est habilité à percevoir des dons.

Pour tout versement, un reçu est établi pour déduction sur votre déclaration de revenus.